



Comment lever une interdiction ?

Par **Loungc**, le **27/08/2015** à **21:49**

Bonsoir,

Bon j'explique un peu mon histoire, voilà je suis avec mon homme depuis 2 ans, mes parents n'ont jamais acceptés ma relation avec lui, donc je le quittait souvent pour faire "plaisir" a mes parents. Donc une fois c'est vrai qu'on s'est bien engueulé et même "tapé". Ma mère a donc porté plainte, j'étais mineur je pensais que j'avais pas mon mot à dire.. Une fois on s'est revue et la on s'était disputé dans la rue, il y a un an de ça, il y a des gens qu'ont appelé la police ils sont donc venu et l'on embarqué. Ma mère a donc une seconde fois porté plainte, je n'ai toujours pas dit non.. On a été jugé deux jours après, interdiction de m'approcher plus 3 ans mise à l'épreuve. Avant que le jugement ce passe on avait couché ensemble, je suis donc tombée enceinte, j'ai eu mes 18 ans le mois d'après. Bien évidemment on s'est revu parce qu'on s'aimaient et on décide de le garder. Mes parent on donc qu que j'étais enceinte deux mois avant que jaccouche et avant qu'il le sache tout étaient parfait mes après l'horreur ma mère n'acceptait pas deux tout enfin bref je passe les détails elle voulait que jaccouche sous X sans mon homme a l'accouchement.

Mais sa c'est une autre histoire... A la sortie de l'hôpital je suis partis de chez mes parents, et donc j'ai habité avec lui dans un appartement qu'on avait pris avant que jaccouche. Et pendant 2 mois tout était parfait jusqu'à ce que quelqu'un nous balance qu'on vivaient ensemble.. Il a donc prit 1 ans de plus interdiction de m'approcher pendant 3 ans sinon il prend 3 ans .. Je sais pas quoi faire pour faire mes preuves que je ne suis en aucun cas sous son emprise et qu'il n'est pas violent. Et pour lever l'interdiction aidée moi a trouver une solution s'il vous plaît.